



Rhône-Alpes, Loire  
Montbrison

## Tableau : la mort du sénateur Émile Reymond

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM42002640  
Date de l'enquête initiale : 2008  
Date(s) de rédaction : 2015  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : tableau  
Titres : La mort du sénateur Émile Reymond

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Emplacement dans l'édifice : déposé

### Historique

La scène représente la mort d'Émile Reymond, chirurgien, fils de Francisque Reymond (promoteur du lotissement concerté réalisé sur l'emplacement de l'église Saint-André à Montbrison, voir [IA42003272](#)), sénateur de la Loire (à la suite de son père) en 1905. Engagé dans l'aviation lors de la Première Guerre mondiale, son monoplane est abattu lors d'une mission de reconnaissance en Lorraine et il décède après avoir été transporté à l'hôpital de Toul, le 22 octobre 1914. Le tableau est signé du peintre Albert Bréauté et daté de 1919. Il est actuellement déposé dans un entrepôt municipal de Montbrison, et une esquisse datée de 1914 est exposée au musée d'Allard, à Montbrison.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle  
Dates : 1919  
Auteur(s) de l'oeuvre : Albert Bréauté (peintre)  
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Émile Reymond (personnage célèbre)

### Description

Peinture à l'huile sur toile. Châssis à clefs, à trois montants et trois traverses. L'oeuvre n'a pas de cadre.

### Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture  
Éléments structurels, forme, fonctionnement : support, rectangulaire horizontal

Matériaux : toile (support) : peinture à l'huile

Mesures : h : 211 cmla : 265,5 cm

Représentations :  
blessé  
ministre

Le sénateur Emile Reymond est représenté allongé sur son lit de mort à l'hôpital de Toul, adossé à un oreiller et les jambes surélevées. Il porte une chemise blanche sur laquelle est épinglée une croix de guerre pendue à un ruban rouge ; aucune

trace de blessure n'est visible, et un rayon de lumière venu de la fenêtre, à gauche, baigne le visage du mourant et fait ressortir le rouge du ruban de sa croix de guerre. Une infirmière debout à la tête du lit se penche vers le blessé ; au premier plan, une assiette et un verre rempli de liquide transparent dans lequel trempe une cuillère sont posés sur un tabouret. Un militaire en uniforme (képi à bande rouge, vareuse bleu foncé à col rouge, bottes de cuir marron) est debout au pied du lit. Le blessé tourne son visage vers trois hommes debout à gauche du lit : deux en vêtements civils, que le journal *L'Illustration* identifie comme les ministres Briand et Sarraut en tournée sur le front, et un militaire esquissé dans le fond. Si en octobre 1914 Aristide Briand, que l'on reconnaît à droite, est bien ministre de la Justice du deuxième gouvernement de René Viviani (26 août 1914–29 octobre 1915), Albert Sarraut faisait partie du premier gouvernement Viviani (13 juin au 26 août 1914), comme ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (du 3 au 26 août 1914) et n'était donc plus ministre en octobre 1914.

Inscriptions & marques : signature (sur l'oeuvre, peint), date (sur l'oeuvre, peint)

Précisions et transcriptions :

L'oeuvre est datée et signée en bas à droite : A. BREaute. / 1919. (peint en noir).

### État de conservation

oeuvre menacée

Le tableau est entreposé dans un dépôt municipal non tempéré.

La toile est déchirée de deux fentes verticales dans l'angle inférieur gauche, et présente plusieurs trous, en particulier le long du montant médian gauche.

La surface picturale montre de nombreuses lacunes et éraflures plus ou moins profondes, dont une grosse lacune dans l'angle inférieur gauche ; elle présente des coulures, en particulier dans le tiers gauche.

### Statut, intérêt et protection

Tableau à proposer à la restauration.

Proposer sa mise en réserve (ou son exposition) au musée d'Allard.

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

### Références documentaires

#### Documents figurés

- **La mort de M. Le Docteur Reymond. A. Bréauté, 1914. Musée d'Allard.**  
**La mort de M. Le Docteur Reymond (esquisse)** / Albert Bréauté (peintre). 1 tableau : huile sur toile.  
Dimensions : 81 x 68, 5 cm [72 x 59,7 cm sans cadre]. 1914 (Montbrison, musée d'Allard). Inscription en bas à gauche : esquisse du tableau / de Montbrison. / A. Bréauté / 1914.  
Musée d'Allard, Montbrison

#### Bibliographie

- **Mort du sénateur Émile Reymond. L'Illustration, n° 3739, 31 octobre 1914**  
**Mort du sénateur Émile Reymond. L'Illustration, n° 3739, 31 octobre 1914, p. 336.** Texte disponible en ligne, accès Internet : <URL : <http://forezhistoire.free.fr/images/emile-reymond-illustration.pdf>, consulté le 2/09/2015.

## Illustrations



La mort du docteur Emile Reymond  
(esquisse). Albert Bréauté, 1914  
(musée d'Allard, Montbrison).  
Phot. Didier Gourbin,  
Autr. Albert Bréauté  
IVR82\_20074200266NUCA



Vue d'ensemble.  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20084200167NUCA

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



La mort du docteur Emile Reymond (esquisse). Albert Bréauté, 1914 (musée d'Allard, Montbrison).

Référence du document reproduit :

- **La mort de M. Le Docteur Reymond. A. Bréauté, 1914. Musée d'Allard.**  
**La mort de M. Le Docteur Reymond (esquisse)** / Albert Bréauté (peintre). 1 tableau : huile sur toile.  
Dimensions : 81 x 68, 5 cm [72 x 59,7 cm sans cadre]. 1914 (Montbrison, musée d'Allard). Inscription en bas à gauche : esquisse du tableau / de Montbrison. / A. Bréauté / 1914.  
Musée d'Allard, Montbrison

IVR82\_20074200266NUCA

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

Auteur du document reproduit : Albert Bréauté

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue d'ensemble.

IVR82\_20084200167NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation